



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie

Fiche Projet



www.enmieux.be



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie

Table des matières

| | |
|----------------------------------------------------------|---|
| Description du projet | 3 |
| Approche pluridisciplinaire | 5 |
| Stratégie de promotion et de positionnement | 7 |



Cofinancé par
l'Union européenne



Description du projet :

Le projet consiste à produire sur un rythme annuel un nouveau concept de parcours lumineux sur la région Mons et du Coeur de Hainaut : un festival des lumières. Chaque édition de ce festival se déroulera sur une période de 2 à 3 semaines, de façon privilégiée en janvier/février. Cet événement culturel et touristique sera entièrement gratuit et accessible au plus grand nombre. La première édition se tiendra au premier trimestre 2024 et se répétera sur une période de 6 ans.

Le projet "**Art et Culture Festival des lumières**" se veut :

- **Artistique** : en mettant en avant un panel d'artistes internationaux à fort potentiel d'attractivité tout en laissant une place importante aux artistes résidents de Wallonie leur offrant une expérience professionnelle unique et une visibilité nationale et internationale ;
- **Touristique** : contribuant à la découverte du patrimoine architectural du territoire, de son histoire, de son folklore, à travers des parcours à pied, à vélo ou encore sous forme de visites Guidées ;
- **Participatif** en permettant aux citoyens et associations de s'approprier une manifestation culturelle d'ampleur ancrée sur le territoire (poursuite de la dynamique de co-création initiée et menée par la Fondation Mons 2025 dans le cadre des Grands Huit) ;
- **Interactif et innovant**, sans en exclure la dimension contemplative, le festival favorisera l'interaction entre le public et les installations lumineuses grâce à l'exploitation de technologies de pointe et pérennisera la dynamique initiée par le projet FEDER du Museum lab (testing de pré prototypes technologiques dans les environnements muséaux) ;
- **Territorial** l'objectif étant la découverte et la valorisation des patrimoines culturels, folklores et points forts du territoire de Mons et du Coeur de Hainaut ;
- **Éco-responsable** par la mise en place d'un véritable plan d'actions de développement durable.

Basée sur l'expertise et le savoir-faire des équipes montoises, cette conception transversale et pluridisciplinaire favorisant un développement territorial urbain durable caractérise incontestablement les projets culturels développés à Mons et permet de qualifier le projet « Festival des lumières à Mons et en Coeur de Hainaut » d'inédit. Forte de l'expérience acquise lors de l'organisation des événements de lancement de Mons 2015, de la Nuit des arts numériques dans le cadre de la 2ème Biennale d'Art et de Culture de la FWB (2021) et de nombreuses autres activités culturelles d'envergure, la ville de Mons est devenue un acteur incontournable de la conception et la réalisation d'événements urbains à haut potentiel d'attractivité et contribuant à faciliter l'accès la culture. Elle mise sur ce savoir-faire pour concrétiser son ambitieux projet "Festival des lumières à Mons et en Coeur de Hainaut", vecteur de développement social, économique et environnemental.



Cofinancé par
l'Union européenne



De tels événements capitalisant sur la culture, le patrimoine et touchant un très large public, sont incontestablement des **leviers significatifs d'amélioration de l'image, de l'attractivité, du rayonnement national et international de Mons et sa région**. Ils contribuent également de façon incontestable à **stimuler l'économie locale** et à soutenir le secteur des industries culturelles et créatives (filière entreprises - enseignement des arts numériques).

La culture est effectivement un vecteur de développement économique local, les retombées financières sur le secteur HORECA, le commerce et les entreprises associées étant indiscutables. Un événement tel que le Festival des lumières attirera incontestablement de nombreux touristes et invitera les citoyens de Mons et du Coeur de Hainaut à découvrir ou redécouvrir différemment leur ville et villages et à profiter de leurs espaces récréatifs. Le mapping son et lumières, réalisé en 2018, dans le cadre de la programmation 2014-2020, en est un parfait exemple. Cet événement au succès incontestable a montré un effet de levier significatif non seulement pour l'économie locale mais également pour la visibilité et la notoriété de la Ville de Mons. Cela s'est notamment illustré au travers des retours presse très positifs concernant tant la qualité de la proposition artistique que plus largement le panel d'activités culturelles à découvrir dans la région. Le projet "Festival des lumières à Mons et en Coeur de Hainaut" s'inscrit pleinement dans la continuité de cet événement son et lumières.

En outre, la Ville de Mons vise à prolonger les effets bénéfiques de ce projet en investissant l'espace public pour y intégrer *a minima* une installation de manière pérenne sur la période de la programmation et ainsi contribuer à améliorer le cadre de vie de ses citoyens.

Forces et atouts du projet

Pour mener ce projet, la ville de Mons, les communes impliquées dans les différentes éditions du festival et leur département Culture Tourisme disposent de nombreuses forces et atouts dont les principaux sont

- La richesse et la diversité des patrimoines culturels et folkloriques du territoire Coeur de Hainaut, sources d'inspiration des événements ;
- Un terreau artistique fertile et reconnu internationalement, véritable "effervescences artistiques" : Capitale européenne de la Culture Mons 2015, les biennales d'Art et Culture la nuit des arts numériques et le Grand Huit, les expositions internationales, les écoles d'Art, les projets de Mars (performances et théâtre), la nuit des musées, l'héritage de City Sonic, les fresques et installations urbaines,... , témoins de la riche expérience montoise dans la création et la mise en oeuvre d'événements d'envergure suscitant l'intérêt d'un large public ;
- Une expérience en matière de nouvelles pratiques culturelles à travers le développement d'expériences de testing de dispositifs numériques et technologiques développés au travers du projet FEDER du Museum lab et



Cofinancé par
l'Union européenne



capitalisée au sein du projet "Festival des lumières à Mons et en Coeur de Hainaut" ;

- Les compétences et savoir-faire reconnus des équipes projet ; pluridisciplinaires en charge de la conception et la mise en oeuvre du projet ;
- Une offre hôtelière à la hauteur de l'évènement et capable d'accueillir l'afflux de touristes ;
- Un dialogue ouvert et privilégié avec les communes du Borinage et plus largement, du Cœur de Hainaut ;
- Une coordination étroite avec la Maison du tourisme de la région de Mons (visitMons) qui assure la promotion touristique du territoire ;
- Une parfaite adéquation du projet avec l'objectif opérationnel 14.1 du Plan Stratégique Transversal de la Ville de Mons "Positionner Mons comme ville de destination touristique majeure en Wallonie".

L'ensemble de ces éléments contribueront donc allègrement à une mise en oeuvre facilitée et qualitative du projet "Festival des lumières à Mons et en Coeur de Hainaut".

Approche pluridisciplinaire

Le projet de Festival des lumières comporte des volets essentiels et interdépendants.

1/ Volet programmation artistique

Chaque édition du Festival des lumières sera caractérisée par un fil rouge en lien avec la découverte du territoire de Mons et sa région au travers de son actualité, de ses patrimoines, de ses folklores, ...

Le festival capitalisera sur le savoir-faire d'artistes wallons, belges et internationaux. Ceux-ci seront invités à présenter des installations artistiques valorisant le territoire. 15 à 20 installations artistiques et lumineuses seront imaginées par édition et réparties sur le territoire de Mons et sa région: en centre-ville, dans un village du Grand Mons, sur un terroir, ravel, canal ,... ou encore dans une commune associée (Quaregnon, Frameries,...).

Les installations artistiques, tant intérieures qu'extérieures animeront l'espace public le long d'un parcours évoluant à chaque édition afin d'inciter le visiteur à parcourir et découvrir notre belle région de Coeur de Hainaut. Les organisateurs veilleront à garantir l'accessibilité du parcours à toute personne, y compris les personnes à mobilité réduite.

De manière structurante, la ville de Mons compte rejoindre le réseau des villes lumières et installer une voire deux installations sur la durée de la programmation afin



Cofinancé par
l'Union européenne



d'enrichir le cadre de vie des citoyens de Mons et de sa région et pérenniser l'attractivité engendrée par le projet.

2/ Volet participation citoyenne

La ville de Mons développera des installations citoyennes réalisées en co-création avec les habitants, les écoles (Art²), les associations du territoire (maisons de quartier et maison des projets) avec l'expertise des Grand Huit organisés par les biennales d'Art et de Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cette participation citoyenne s'organisera en amont, durant toute l'année, lors d'ateliers de conception et de réalisation ouverts à toutes et tous, puis pendant l'événement, à travers la médiation en permettant aux créateurs de présenter aux visiteurs les œuvres réalisées.

À travers ces projets artistiques participatifs, c'est un dispositif de médiation par le « faire » qui sera mis en place :

- Permettre aux citoyens et associations de s'approprier une manifestation culturelle d'ampleur ancrée sur le territoire et en favoriser l'accès ;
- Stimuler la créativité locale et la création de lien social à travers des projets artistiques valorisants ;
- Donner l'occasion aux participants de découvrir la richesse de pratiques artistiques innovantes en coopérant avec des artistes et professionnels du secteur lors des phases de cocréation ;
- Encourager la diversité des publics et les échanges, le développement des compétences et l'insertion professionnelle en matière de numérique et d'innovation.

3/ Volet innovation

Sans exclure la dimension contemplative, le parcours sera ponctué d'installations interactives invitant le public à prendre une part active dans la démarche créatrice et à interagir, s'il le souhaite, avec l'œuvre. Pour ce faire, les installations lumineuses concernées intégreront des technologies innovantes.

L'enjeu sera de valoriser les savoir-faire wallons en matière d'arts numériques, de digital, de nouvelles technologies, d'intelligence artificielle, ... Le festival des lumières s'inscrit donc dans la continuité des projets développés et éprouvés au sein du Museum lab (projet FEDER de testing de nouveaux dispositifs en milieu muséal) et mise sur une capitalisation des savoirs acquis.

Des collaborations avec les écoles supérieures : Art² (plus particulièrement la section arts numériques), UMons (IA), la Biche, mais également des structures reconnues telles que Technocité, le FabLab, le KIKK Festival ... seront affinées.

Une attention particulière sera consacrée à l'accessibilité du parcours à tous les spectateurs sans exception (y compris les personnes à mobilité réduite) ainsi qu'aux manipulations des œuvres "digitales".



Cofinancé par
l'Union européenne



4/ Volet développement durable

Ce projet de développement local s'inscrit dans la durabilité (lien 17 ODD 2030).

Consciente et soucieuse des enjeux écologiques et de la responsabilité collective, la Ville de Mons a mis en place, dès 2019, une écoTeam qui a initié une série d'actions pour limiter l'empreinte carbone des projets qu'elle développe et inciter les visiteurs à adopter des nouveaux comportements. Membre du réseau de Musées et Sociétés en Wallonie (MSW), cette démarche engagée de mise en place d'événements éco responsables sera encore renforcée par un accompagnement de l'organisation EventChange (consortium d'acteurs en Wallonie aidant le secteur culturel à réduire l'impact sur l'environnement).

En outre, la ville de Mons a également décidé le 15 septembre 2020 d'adhérer à la démarche « commune Zéro Déchet », qui consiste à « mettre en place une démarche collective permettant de réduire la production de déchets, tout en économisant les ressources naturelles et en favorisant les circuits courts et le lien social à l'échelon local ».

Ces engagements témoignent donc de la volonté affirmée de la Ville de Mons d'accéder à une gestion éco-responsable des projets qu'elle initie.

Les axes pressentis en termes de développement durable pour le projet de festival des lumières sont:

- Développement du caractère éco-responsable du projet : accompagnement par EventChange dispositifs lumineux à basse énergie (leds), partenariat avec un fournisseur d'énergie verte affiner
- Gestion des déchets : îlots de tri de déchets (carton/bois - déchets PMC - déchets non valorisables) installés aux abords des foodtrucks.
- Circuits-courts/horeca local : faire appel à des foodtrucks privilégiant les produits locaux
- Mobilité douce et collective des visiteurs : la circulation des publics à l'échelle du cœur de Hainaut sera renforcée en favorisant les déplacements à pied, en transports en commun via la TEC ou la SNCB ou à vélo via le réseau points-noeuds Vhello avec un accès aux parking vélos.

Stratégie de promotion et de positionnement

Afin de se donner les moyens d'installer le Festival des lumières dans le paysage culturel et touristique belge et international, chaque édition du festival sera promotionnée via un vaste plan de communication et diffusion national et international intégrant notamment :

- Campagne d'affichage et de diffusion des prints dans le secteur culturel et touristique en Wallonie, Bruxelles, Flandre, Nord de la France et Allemagne pendant toute la durée de chaque édition du festival ;



Cofinancé par
l'Union européenne



- Signalétique promotionnelle extérieure : production de diverses bâches promotionnelles placées sur les grands axes routiers et en centre-ville ;
- Campagnes médias et presse
- Achats d'espaces publicitaires dans des magazines ;
- Campagne spécifique sur les réseaux sociaux ;
- Production de vidéos (promotionnel, reporting ...)
- Création d'outils de découverte des installations adressés aux différents publics cibles

Chaque édition du festival sera programmée en fin de période de l'exposition internationale organisée au BAM (Musée des Beaux-Arts de Mons). Le choix de juxtaposer ces deux propositions « Art et Culture » permettra aux visiteurs de multiplier les expériences de visites en un seul déplacement, éventuellement de prolonger leur séjour dans la région et par effet de levier, de déclencher les retombées économiques indirectes associées.

Différentes actions incitatrices seront mises en place pour inviter les visiteurs à minimiser le nombre de leurs déplacements et allonger la durée de leurs séjours. Citons par exemple : la proposition de packages courts et moyens séjours en concertation avec les transporteurs (autocariste, sncb, tec, flibCo compagnies aériennes) et pour différentes cibles (marchés et publics), la création d'itinéraires culturels à vélo permettant la circulation des publics via le réseau Vhello entre les installations. Un travail de démarchage de groupes et de voyageurs individuels sera engagé au sein des foires et salons.

Des missions de prospection seront également programmées.

Contribution aux objectifs du programme :

Les villes ont toujours joué un rôle moteur dans la structuration du territoire et le développement économique de leur hinterland. Elles constituent sans conteste un levier majeur de croissance territoriale, via la création d'économies externes d'agglomération et les effets de diffusion qu'elles génèrent. Le pôle urbain montois entend bien jouer ce rôle de catalyseur et d'impulseur de développement au sein du territoire Coeur de Hainaut grâce à une stratégie spécifique en phase avec les problématiques et enjeux prioritaires de ce territoire.

Dans ce contexte, l'axe de développement privilégié par le projet « Art et Culture Festival des lumières » est le développement d'un tourisme intelligent, durable et inclusif au sein du pôle urbain montois et de ses communes partenaires par une triple focalisation sur la redynamisation économique du territoire, la restauration de son image et le renforcement de son attractivité pour les entreprises, les citoyens, les visiteurs et les touristes.

Le projet s'intègre évidemment dans les priorités de développement définies aux différentes échelles territoriales de référence : l'Europe, la Région et le territoire Coeur



Cofinancé par
l'Union européenne



de Hainaut dont la stratégie de redéploiement socio-économique à l'horizon 2050 est notamment fondée sur la réhabilitation du cadre de vie et la valorisation de la culture en tant que vecteur d'éducation, d'émancipation et d'intégration des droits fondamentaux et de cohésion territoriale.

Le projet « Art et culture Festival des lumières », parcours, accessible à tous, ponctué d'installations lumineuses à travers le territoire, a l'ambition de toucher un nombre maximal d'utilisateurs qu'ils soient citoyens ou touristes. La gratuité du festival, son accessibilité, sa durée et sa dimension co-créative offrira, en effet, à chacun la possibilité d'y prendre part en qualité de spectateur ou d'acteur. La dimension inclusive de la proposition est donc indéniable. Il est à souligner qu'au travers de l'axe participatif et co-créatif, ce projet viendra enrichir le lien social créé entre les spectateurs, les habitants d'un quartier ou de toute association et ce, par le biais de projets artistiques valorisants.

En outre, comme cela a déjà été démontré lors d'organisations antérieures, l'événementiel urbain stimule, par effet de diffusion, l'économie locale et l'attractivité territoriale. Nombreuses sont les entreprises dont les industries culturelles et créatives à en ressentir les effets positifs sur le développement de leurs activités.

L'effet d'impulsion général engendré par la mise en place d'un festival des lumières sur le territoire sera significatif et au-delà de l'enjeu culturel, les retombées économiques tant directes, indirectes qu'induites seront indéniables. De plus, la concomitance des deux projets « Art et Culture », à savoir le « Festival des lumières » et les « Expositions internationales, art urbain, expériences digitales urbaines » décuplera encore ce phénomène.

Convaincue de l'importance des répercussions du projet pour la région Coeur de Hainaut, la ville de Mons souhaite rejoindre le réseau des villes lumières et asseoir sa notoriété dans le monde de l'événementiel urbain. En outre, le projet inclut l'installation pérenne d'une à deux propositions artistiques dans le territoire afin d'œuvrer à l'embellissement du cadre de vie, à enrichir la convivialité urbaine et pérenniser l'attractivité engendrée par le projet.

La création d'un festival labellisé éco-responsable et l'obtention de l'adhésion des publics à cette démarche sont également une volonté ferme de la Ville de Mons, chacun, qu'il soit organisateur ou spectateur, devant prendre conscience de sa responsabilité écologique.

La conception, les modalités organisationnelles et le caractère éco-responsable qualifiant le projet « Art et Culture Festival des lumières » contribueront donc largement au développement social, économique et environnemental intégré et inclusif du territoire, à la découverte de la culture et du patrimoine naturel et obligeront les



www.enmieux.be



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Wallonie

visiteurs à un tourisme durable, conformément à l'objectif spécifique 5.1 de la mesure 15. Les principes horizontaux caractérisant cette mesure seront donc des volets incontournables de la mise en oeuvre des différentes éditions de ce festival.